



Faculté des Sciences Economiques  
Et de Gestion de Tunis



2017-2020

# Rapport d'activité

## Pour le mandat 2017-2020



*« A la FSEGT,  
N'attendons pas l'avenir...Construisons-le »*

## Sommaire

Les structures pédagogiques : mandat électif 2017-2020.....	1
Mot de la doyenne.....	2
1. L'historique de la FSEGT.....	5
2. La FSEGT en chiffres.....	7
3. L'organigramme de la FSEGT.....	9
4. Le dialogue et la communication.....	11
5. La réorganisation de l'administration de la FSEGT.....	14
6. Le développement et la modernisation de la FSEGT: Le projet PAQ-DGSE	21
7. L'ouverture de la FSEGT sur son environnement.....	22
8. Le renforcement des capacités en pédagogie et Recherche.....	29
9. L'infrastructure : Aménagement des espaces.....	32
10. La gestion de la crise COVID 19 au sein de la FSEGT.....	34
Annexes.....	39

**\*Les structures pédagogiques : Mandat électif 2017-2020**

- Samia Karoui Zouaoui, **Doyenne**
- Hella Guerchi Mehri, **Vice-doyenne**
- Chaker Najjar, **Directeur des stages**

**Les directeurs des départements :**

- Houyem Fekih Jarraya : *Département management*
- Wissem Hakiri: *Département marketing*
- Samir Abdelhafidh : *Département économie*
- Mohamed Ali Trabelsi: *Département des méthodes quantitatives*
- Mohamed Taher Rajhi : *Département finance et comptabilité*

**Les représentants des enseignants-chercheurs du collège A :**

- Kaouther Said Ben Rached- **Directrice de l'école doctorale**
- Fatma Marrakchi Charfi
- Sami Aouadi
- Mohamed Bouhari
- Abderrazak Gharbi

**Les représentants des enseignants-chercheurs du collège B :**

- Aida Baccouche Ben Amara
- Sonia Naccache
- Maher Chatti
- Nacef Dhaouadi
- Néjib Ben Moussa

**Le représentant des PTC :**

- Mounir Nefzi

## *Mot de la doyenne*

Durant les trois années de ce mandat, l'équipe dirigeante de la FSEGT a poursuivi la réalisation de sa mission en orientant son action suivant quatre priorités : la réorganisation de l'administration, la digitalisation des processus administratifs et pédagogiques, l'aménagement des locaux et l'instauration du dialogue et de la communication entre les différentes parties prenantes.

Ces premiers mots sont l'occasion pour remercier très sincèrement toutes les personnes, toutes les instances qui, ensemble, ont conjugué les efforts pour permettre à la FSEGT, tout en préservant et renforçant ses acquis, de se renouveler et mettre en œuvre des progrès pédagogiques et scientifiques. Ces remerciements s'adressent particulièrement à toutes les équipes pédagogiques et administratives, ainsi qu'à tous les membres du conseil scientifique\* et des laboratoires de recherche ; ils ont tous contribué au développement des processus d'apprentissage, des activités administratives et du rayonnement de la FSEGT. Ils ont aussi assuré l'organisation d'événements et manifestations scientifiques, académiques et communautaires.

Ainsi, *la première année* du mandat était une année de transition en matière de gouvernance. La direction de la FSEGT a misé sur l'amélioration des différents processus internes de la FSEGT, le renforcement de sa politique de communication et sur l'aménagement des espaces afin de favoriser de bonnes conditions de travail. Consciente de l'importance de l'implication dans la réussite de ses projets et de la nécessité de conduire le changement, l'équipe dirigeante de la FSEGT a déployé toutes ses forces afin d'accompagner et d'encadrer tous les intervenants. L'objectif était de lever les blocages et de soutenir les avancées de chacun et de créer de la valeur en favorisant un échange plus ouvert et interactif.

*La deuxième année* était l'année de la concrétisation de certains projets entrepris de rayonnement et d'ouverture de la FSEGT. Au rang des réalisations, méritent d'être cités :

- ❖ L'établissement de fiches de poste pour lancer le manuel des procédures permettant de réorganiser l'administration et de formaliser l'organigramme de la FSEGT ;
- ❖ La digitalisation de certains processus internes notamment le processus d'examen ;
- ❖ L'incitation à la recherche et l'amélioration des processus pédagogiques ;

- ❖ La migration vers l'application SALIMA préconisée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) ;
- ❖ L'aménagement des salles d'enseignement et des espaces ;
- ❖ La modernisation des outils et pratiques de communication ;
- ❖ L'abonnement aux bases de données Proquest et Datastream (une plateforme qui combine l'analyse croisée des actifs avec la recherche et la stratégie économiques).
- ❖ Le développement de la vie associative et l'ouverture de la FSEGT sur son environnement.

L'équipe dirigeante de la FSEGT a concentré tous ses efforts *lors de la troisième année* de son mandat à faire aboutir le reste de ses projets notamment la finalisation de la plateforme web dynamique. Elle a également réussi à acquérir l'habilitation de nouveaux masters et la réhabilitation des licences et masters existants et à nouer des partenariats avec différentes organisations afin d'améliorer l'employabilité des ses étudiants et assurer leur insertion professionnelle. Dans ce cadre, la FSEGT, à travers l'équipe RIVALGUE, a remporté le premier prix de la compétition OSTX. De plus, grâce à une équipe dynamique et dévouée, une évaluation positive du projet PAQ-DGSE a été obtenue. Ce projet permettra de bénéficier d'un fond de financement pour le développement et la modernisation de la FSEGT.

Cette troisième année a été aussi marquée par la crise COVID19. Malgré les contraintes auxquelles tout le pays et la faculté ont dû faire face, la gestion de cette crise a été possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes de la FSEGT aussi bien au cours du confinement que lors de la reprise universitaire. Durant cette période, la direction de la FSEGT a pris la décision de faire recours à l'enseignement à distance pour continuer à offrir à ses étudiants l'accompagnement pédagogique approprié et des formations de qualité en dépit de la délicatesse de la situation. Elle a ainsi ciblé ses actions de soutien afin d'aider les étudiants qui en avaient besoin et ce à travers, des dons de 28 tablettes, de 59 ordinateurs portables et de 147 recharges de connexion 4G. Elle a également assuré la reprise de l'enseignement présentiel, le déroulement des soutenances de PFE et de masters ainsi que l'organisation des examens tout en respectant le protocole sanitaire préconisé par les autorités compétentes.

A l'instar de la session principale, celle de la session de rattrapage s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire. La mobilisation de tout le corps enseignant, des

administratifs et ouvriers a contribué dans la réussite de la clôture de l'année universitaire 2019-2020 dans les meilleures conditions possibles.

La capitalisation sur les acquis obtenus lors du confinement en matière d'enseignement à distance a été l'amorce de l'organisation des cours d'une nouvelle année universitaire qui s'annonce autant sinon plus complexe que la précédente. L'adoption d'un mode d'enseignement hybride et la mise en ligne des supports de cours et de travaux dirigés dispensés en présentiel étaient les décisions prises, parmi d'autres, par le conseil scientifique afin d'assurer la rentrée universitaire 2020-2021.

Enfin, la direction de la FSEGT ne peut que saluer les différentes parties prenantes de la FSEGT pour leur engagement à la faire évoluer et à améliorer la qualité de ses services afin de rester en symbiose avec les enjeux d'un monde globalisé et ce, en dépit des contraintes.

Les échos positifs, émanant des enseignants, de l'administration, des étudiants et de l'autorité de tutelle ne peuvent que conforter l'équipe dirigeante dans les choix qu'elle a adoptés et la pousser à continuer dans cette démarche engagée.

Certes, des projets d'avenir restent envisageables mais la direction de la FSEGT, durant ce mandat, a pris sa part dans l'évolution de l'institution et son rayonnement. Elle a essayé de rétablir le dialogue entre les différentes parties prenantes, de proposer des solutions concrètes et innovantes et de tirer le meilleur de chacun afin qu'ensemble, elles puissent aller plus loin.

*Ensemble, nous irons loin...*

Tunis, le 14 décembre 2020

***La doyenne : Pr. Samia Karoui Zouaoui***

## 1. L'historique de la FSEGT

De part sa création deux ans après l'indépendance de la Tunisie, l'histoire de notre Faculté a été façonnée tant par la détermination de l'Etat national tunisien à établir les conditions de sa souveraineté et se doter des attributs de la modernité, que par le volontarisme des élites qui y ont été formées puis ont assuré sa gouvernance.

La promulgation, le 4 novembre 1958, de la loi n°118 -58 (Art. 25, 26 et 27) régissant l'enseignement supérieur tunisien, allait donner une existence légale à ce qui allait devenir-bien plus tard la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis. Cette grande institution faisait partie, à ses débuts, du département des études juridiques et économiques de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis. Deux ans plus tard, la loi 60-98 du 31 mars 1960 plaça la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques sous l'autorité de l'Université de Tunis.

En plus que soixante ans d'existence, cette institution a pourvu le tissu économique de la Tunisie et son administration publique de 35038 diplômés en sciences économiques et de gestion parmi lesquels nous comptons de grands commis de l'Etat, de nombreux hauts cadres du secteur privé et d'éminents enseignants et chercheurs. Ces compétences avaient d'abord constitué l'ossature de l'Etat naissant, puis participé au cours des époques ultérieures à la formation des élites du pays.

Au cours de ses jeunes années, l'ancêtre de notre institution offrait exclusivement une formation en sciences économiques, et était hébergé dans les locaux de l'Université de Tunis sise au boulevard 9 avril. Une première promotion composée alors de cinq diplômés s'est vu délivrer, durant l'année universitaire 1962-1963, le diplôme de licence en sciences économiques.

Les attentes du marché de l'emploi et les besoins du pays à cette époque, ont conduit au milieu des années 1960 à intégrer les études en gestion avec la création d'une licence en gestion à côté d'une autre en planification.

Avec l'accroissement progressif des effectifs d'étudiants durant la première décennie d'existence de la Faculté, celle-ci devient non seulement un pôle de formation académique, mais aussi un espace de débats politiques intenses entre des étudiants certes soucieux de leur formation académique mais cherchant également à marquer l'histoire de la Tunisie en s'engageant activement dans sa construction.

Au cours de sa deuxième décennie, la Faculté emménageait dans l'un des sites les plus prestigieux de la Tunisie : l'actuel campus universitaire, rebaptisé en 2015 Campus Farhat HACHED. Les années 1970 allaient consolider la participation active de la Faculté au développement du pays ainsi que son identité tunisienne. L'intérêt grandissant porté à la recherche, lors de cette deuxième décennie, fût aussi matérialisé par le lancement dans les locaux de la Faculté du Centre des Études, de Recherches et de Publications (rebaptisé Centre de Publications Universitaires (CPU)), inauguré par le président H. BOURGUIBA. La Revue tunisienne d'économie et de gestion, créée en 1984 et éditée par le CPU, a joué un rôle actif dans la promotion professionnelle des chercheurs et le développement de la recherche en économie et en gestion. A la même année, l'Unité des Études et de Recherche en Sciences Economiques, dirigée par le Pr. Mustapha Kamel NABLI, fût créée au sein de la Faculté de droit et des sciences politiques et économiques.

La troisième décennie de la Faculté signa l'autonomie juridique de celle-ci en tant que Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis; entité désormais distincte de la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis en vertu de la loi 86-83 du 1er septembre 1986 (art.25).

Le souci pour la recherche allait se consolider à la fin des années 1980 par (1) un effort d'enrichissement de la bibliothèque, qui compte des dizaines de milliers d'ouvrages de référence et une collection variée et complète de périodiques de renom, (2) la mobilité des étudiants tunisiens grâce aux partenariats multiples avec les établissements universitaires étrangers et (3) les soutenances de thèses qui, jadis rares, devenaient de plus en plus fréquentes.

Grâce à un système de gouvernance basé sur un principe électif ancré et ininterrompu, la stratégie adoptée par la FSEGT, durant les trois dernières décennies, a accéléré le rythme de la modernisation des programmes, des équipements et du régime d'enseignement. L'avancée ainsi réalisée permettra, au fil des années et jusqu'à aujourd'hui, de diversifier les structures de recherche et les parcours de formation ainsi que le développement du réseau des diplômés, l'ouverture sur le monde professionnel et l'engagement dans des relations de partenariat à l'échelle nationale et internationale.

Aujourd'hui la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis offre une formation diversifiée à travers quinze licences, dix-huit masters dont neuf de recherche et huit professionnels et quatre doctorats. Il s'agit d'une institution où les manifestations scientifiques, culturelles et sportives rythment son activité, ce qui permet d'assurer aux étudiants une formation de haut niveau.

## 2. La FSEGT en chiffres

Par la qualité et la diversité de la formation qu'elle assure et les compétences pédagogiques de ses enseignants et la dynamique de son équipe dirigeante, la FSEGT se classe parmi les plus importantes institutions d'enseignement et de recherche dans les domaines de l'économie et de la gestion. D'ailleurs, l'évolution du nombre d'étudiants durant ces trois années l'atteste et les taux de réussite le soutiennent. Ainsi, de 2017 à 2020, le nombre des diplômés est de l'ordre de 2969 dont 970 titulaires de masters et 171 titulaires du diplôme de doctorat.

Les graphiques suivants (voir la figure 1), ainsi que les chiffres plus détaillés fournis en annexe 1 (voir p. 39), illustrent clairement la répartition des étudiants inscrits à la FSEGT en licences et masters et leurs taux de réussite durant chacune des trois années universitaires. Ils affichent également le nombre des diplômes octroyés en doctorat et en habilitation universitaire en sciences de gestion et sciences économiques tout au long des années 2018, 2019 et 2020.

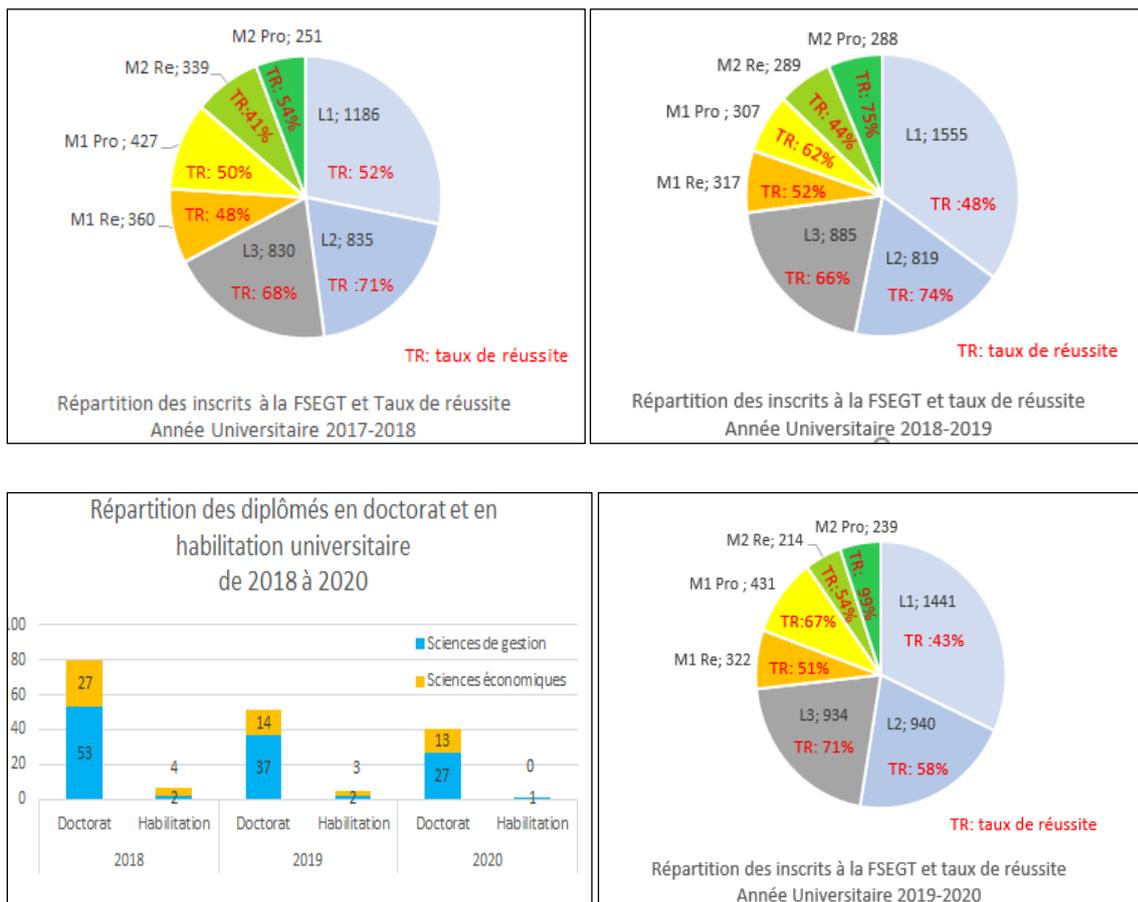


Figure 1 : Répartition du nombre d'étudiants inscrits en licences et masters et des diplômés en doctorat et habilitation universitaire durant les trois années du mandat

Il est à noter que le nombre d'étudiants notamment en licences a évolué (voir la figure 2) tout au long de ce mandat (sans que l'implantation de nouveaux locaux ne soit possible) Ceci a été un défi à relever pour l'équipe dirigeante de la FSEGT en termes d'organisation de salles d'enseignement, de proposition d'emplois de temps en adéquation avec les vœux des enseignants d'une part, et les contraintes des étudiants et des moyens de la FSEGT de l'autre.

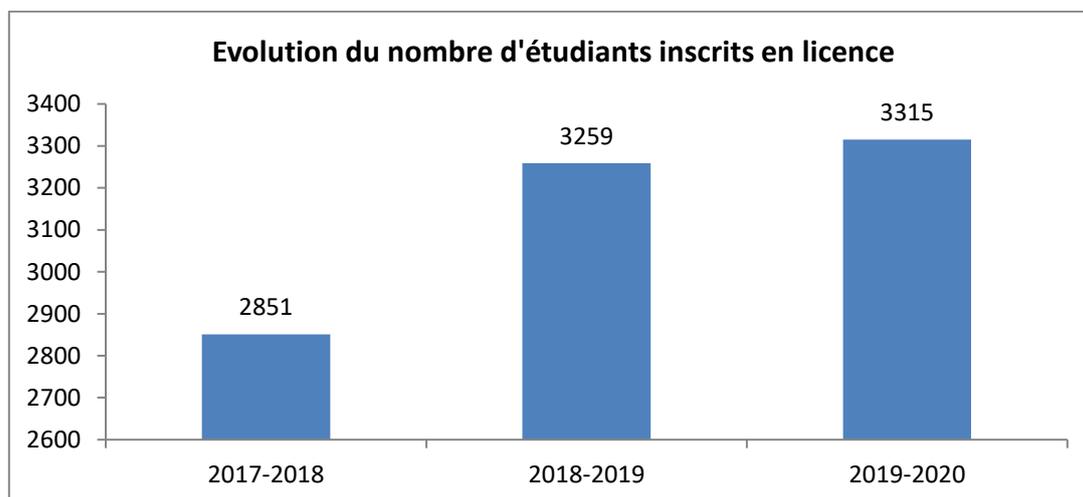


Figure 2 : L'évolution du nombre d'étudiants inscrits en licence durant les trois années universitaires

Malgré les craintes et les incertitudes liées à la pandémie de COVID19, la rentrée universitaire 2020-2021 a très bien démarré et les inscriptions ont été rigoureusement effectuées. Le tableau 1, ci-dessous, affiche les statistiques relatives au nombre d'étudiants inscrits en licences, mastères et doctorats pour l'année en cours. Ce nombre pourrait évoluer à la suite d'une prochaine validation de certaines demandes de mutation ou d'inscription à la FSEGT.

Tableau 1 : Nombre des étudiants inscrits en licences, mastères et doctorat durant l'année 2020-2021

Niveau \ Filière		Economie	Gestion	Informatique de gestion	Comptabilité	Total
<b>Licences</b>						<b>3001</b>
L1		423	489	168	-	1080
L2		278	349	170	92	889
L3	Appliquée	120	254	128	-	1032
	Fondamentale	242	288			
<b>Mastères</b>						<b>1334</b>
M1						844
M2						490

<b>Doctorat (1<sup>ère</sup> année)</b>		<b>100</b>
<b>En sciences économiques</b>		<b>45</b>
<b>En sciences de gestion : finance, management et marketing</b>		<b>55</b>
<b>Total</b>		<b>4435</b>

Par ailleurs, la FSEGT recense 187 enseignants permanents, tout grade confondu, appartenant à différentes spécialités notamment le management, la finance et la comptabilité, l'économie, les méthodes quantitatives, le marketing, l'informatique et les langues (voir le tableau 2).

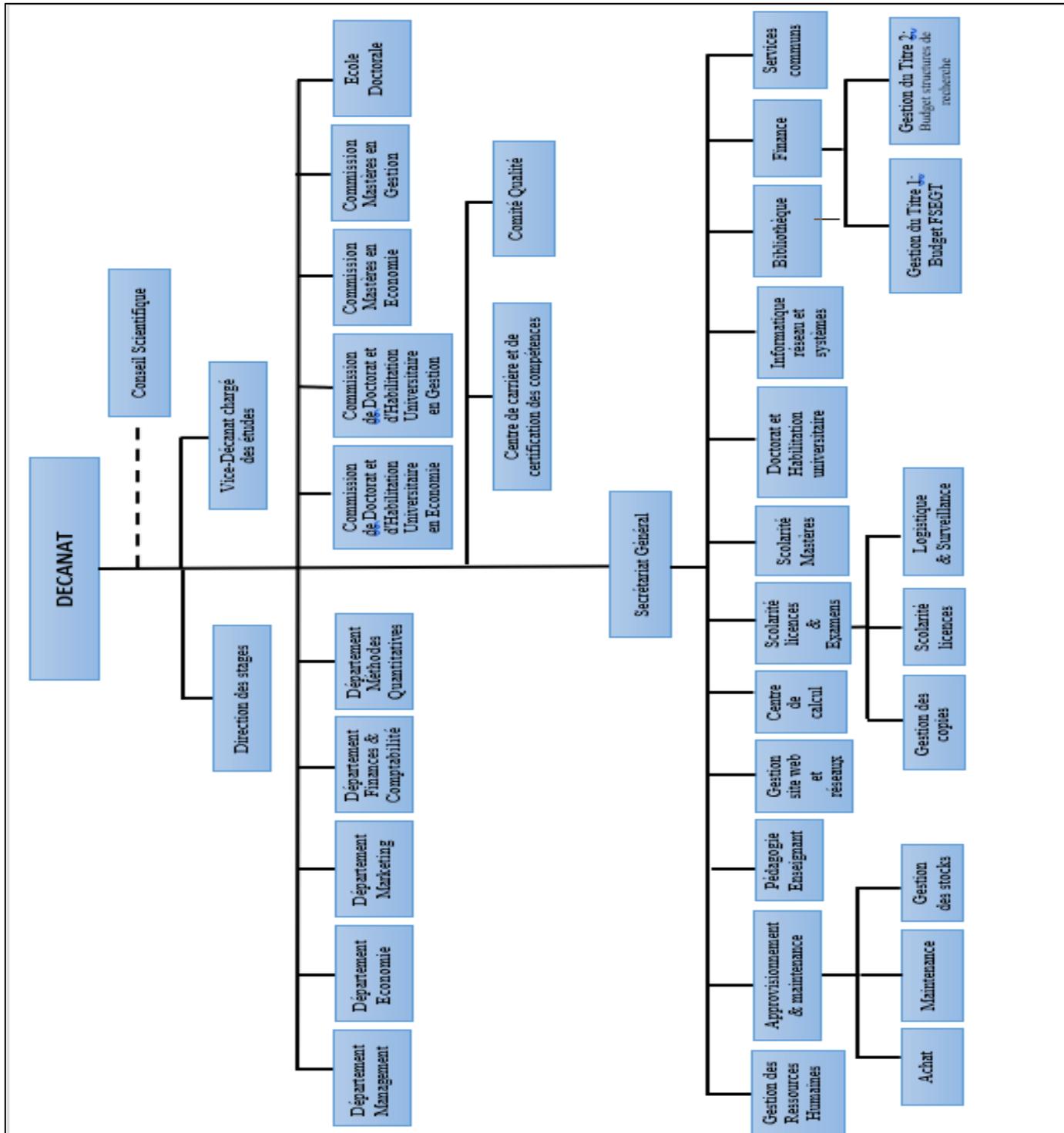
*Tableau 2 : Nombre des enseignants permanents de la FSEGT selon le grade (en 2020)*

Professeurs	Maîtres de conférences	Maîtres assistants	Assistants	PES	Total
<b>38</b>	<b>12</b>	<b>74</b>	<b>41</b>	<b>22</b>	<b>187</b>

L'analyse de ces données révèle un taux des enseignants corps A (ayant le grade de professeur et de maître de conférences) égalant 27% de la totalité du corps enseignant permanent. Ce taux dépasse largement le seuil minimum préconisé par le décret n°3581 du 21 novembre 2008 permettant de garantir une meilleure qualité des formations et un encadrement pédagogique approprié. De plus, par comparaison aux autres institutions dispensant la même discipline, la FSEGT maintient un rapport d'environ 1 enseignant du corps A pour 2 enseignants du corps B (maîtres assistants et assistants) assurant ainsi une cohérence entre le niveau requis de formation et d'encadrement aussi bien pour les étudiants que pour les contractuels recrutés. En effet, afin de satisfaire les besoins liés à la croissance de l'effectif de ses étudiants, la FSEGT consolide, chaque année, son corps enseignant permanent par le recrutement de docteurs contractuels et de vacataires. Elle fait également appel à des experts et des professionnels afin de rapprocher le monde académique de celui professionnel et améliorer la visibilité des diplômes pour faciliter l'insertion et le recrutement des étudiants.

### **3. L'organigramme de la FSEGT**

L'organigramme de la FSEGT, ci-dessous présenté, compte parmi les outputs des efforts déployés par l'équipe dirigeante en matière de formalisation de la structure de la FSEGT afin de délimiter les responsabilités et clarifier les périmètres d'actions des différents intervenants.



## 4. Le dialogue et la communication

« L'échange est créateur de valeur »

Les trois années de ce mandat ont été marquées par le souci constant d'instaurer la communication et le dialogue entre les différentes parties prenantes et d'essayer d'apporter des solutions innovantes afin de répondre toujours mieux aux besoins :

- ❖ **D'abord** avec les assemblées générales. C'est à travers six rencontres que la doyenne accompagnée par le corps directif (conseil scientifique, vice-doyenne, directeurs des départements...) ont ouvert la porte du dialogue au sein de la FSEGT et ont repris la tradition d'information et de communication avec les enseignants. En effet, chaque année, deux assemblées générales étaient programmées : la première se faisait lors de la rentrée universitaire et la deuxième à la fin du premier semestre. Deux autres assemblées générales étaient également tenues l'une pour présenter le bilan des trois premiers mois de gouvernance (mars 2018) et l'autre pour soutenir la conduite du changement vers un processus d'examen dématérialisé (avril 2019).

Les assemblées générales ont constitué des occasions pour échanger à propos de la situation de la FSEGT, pour faire le bilan des réalisations et pour présenter les projets en cours visant à améliorer les conditions matérielles et immatérielles du travail. Ces rencontres étaient également un lieu de débats des problématiques et des défis auxquels faisait face la FSEGT et l'enseignement en général afin de pouvoir se projeter dans l'avenir. C'était aussi un moment de recueil des propositions d'actions à intégrer dans le plan budgétaire de chaque nouvelle année.

- ❖ **Ensuite** à travers le recours aux technologies de l'information et de la communication et aux réseaux sociaux. En fait, grâce à la constitution d'une base de données actualisée des enseignants, le service pédagogique a pu faire recours aux SMS et à la messagerie électronique afin de maintenir les enseignants informés des dates importantes et des événements à retenir d'une façon personnalisée.

De même, une adresse e-mail « suggestions.enseignants@fsegt.utm.tn » a été créée **depuis fin 2017** par la doyenne pour que les enseignants puissent s'exprimer et pour diffuser les informations pouvant faciliter leurs rôles dans les différents processus pédagogiques et administratifs (PV, calendrier des examens...). Ces mêmes informations

étaient aussi postées sur la page Facebook conseil FSEGT déjà existante permettant ainsi plus de visibilité et d'échanges.

Le service scolarité s'est également attelé pour accompagner les étudiants dans leur quête d'information. Une page Facebook officielle de l'institution a été créée **en juin 2018**. Elle a permis de communiquer avec les étudiants, de divulguer les informations et les décisions les concernant (emplois de temps, communiqués, calendrier des examens et des délibérations, résultats, groupes d'examens...) et ce, en attendant la mise en ligne de la plateforme web de la FSEGT.



Les étudiants peuvent aussi contacter le service scolarité via une adresse e-mail ([scolarité.etudiants@fsegt.utm.tn](mailto:scolarité.etudiants@fsegt.utm.tn)) mise à leur disposition pour tout renseignement et toute demande éventuelle.

Ces dispositifs technologiques ont facilité l'acquisition de l'information et son échange aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants en leur évitant les déplacements physiques, les délais d'attente et la perte de temps.

- ❖ **Enfin** avec les représentants des étudiants afin d'assurer la concertation ; et avec toutes les parties prenantes (autorité de tutelle, personnel administratif, ouvriers, partenaires, acteurs externes...) pour pouvoir prendre les bonnes décisions.

*Des journées d'information pour les étudiants ont été également instaurées :*

**\*En Février 2019 :** Journée d'information pour les étudiants : explication du parcours, critères de sélection pour chaque spécialité, réponse à toutes les interrogations.



Lien photos :

[https://drive.google.com/drive/folders/14ILcNqCZRWXw5rVq8buRSDfHhAMSj\\_OV?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/14ILcNqCZRWXw5rVq8buRSDfHhAMSj_OV?usp=sharing)

**\*En Octobre 2019** : réunions d'information pour les 1ères années sciences économiques et de gestion pour répondre à leurs questions et interrogations à propos du parcours désormais unifié (tronc commun), matières enseignées et perspectives métiers.



## 5. La réorganisation de l'administration de la FSEGT

« Une organisation n'est que ce que font d'elle ses membres »

L'équipe dirigeante a visé l'amélioration de l'organisation de la FSEGT à travers sa digitalisation et ce, dans une vision d'un projet de transformation digitale permettant de renforcer son image et son rayonnement. Toutefois, elle a veillé à ce que la digitalisation et la réorganisation soient progressives vu leurs impacts sur les différents services de la FSEGT en essayant :

- ❖ d'accompagner son personnel enseignant et administratif et de lui apporter le soutien nécessaire,
- ❖ d'organiser des réunions, des assemblées générales, des rencontres avec les différentes parties prenantes (enseignants, administratifs, ouvriers, étudiants, autorité de tutelle),
- ❖ d'expérimenter les applications proposées avant leur divulgation,
- ❖ de conduire le changement au sein de la FSEGT et d'anticiper les besoins futurs,
- ❖ d'assurer un haut niveau de sécurité des applications et la traçabilité de toutes les interventions tout en faisant simple.

### 5.1. La réforme de la structure

L'élaboration d'un diagnostic de l'administration dès le début du mandat a permis de faire un état des lieux des activités existantes et du travail de chacun. L'analyse de ce diagnostic a montré la nécessité d'améliorer les conditions de travail matérielles et immatérielles et la révision des processus administratifs et pédagogiques. En effet, les outils et les procédures assurant le fonctionnement de la FSEGT devraient aboutir à plus de performance et de qualité des prestations fournies afin de mieux répondre aux exigences de l'excellence dans un environnement en perpétuelle mutation. De plus, les problèmes constatés notamment ceux associés à l'ambiguïté des tâches définies, à la procédure des examens et des inscriptions ou à l'achat et à la réception des commandes...ont poussé la direction à repenser tous les postes dans un objectif d'optimiser l'organisation du travail et de bien gérer l'information.

Il a fallu ainsi mettre en place un plan d'action pour le déploiement d'une nouvelle organisation à laquelle adhérerait l'ensemble des parties prenantes. Pour cela, il a fallu les fédérer autour d'une vision d'une faculté rayonnante et performante non seulement par sa formation académique mais également par la qualité des services offerts par son administration. Des réunions et des recueils

d'idées ont ainsi eu lieu avec le personnel compétent en la matière ; suite auxquelles, il a fallu redéfinir les rôles, les missions et les objectifs de chacun.

Afin d'assurer la cohésion de toutes les parties prenantes de la FSEGT et établir des repères permettant d'orienter les conduites et les missions, une charte d'éthique et de déontologie a été élaborée (*voir l'annexe 2, p.40*). Cette charte permet d'instaurer un système de valeurs qui réaffirme les grands principes issus des normes universelles et de valeurs sociétales et qui guide la vie universitaire et son fonctionnement. En effet, **Partage, Respect, Ethique, Transparence et Equité** constituent les valeurs fondamentales que s'engage à respecter et promouvoir chaque adhérent à la charte d'éthique et de déontologie de la FSEGT.

Par ailleurs, l'encadrement du comportement des parties prenantes a été complété par l'élaboration d'un manuel de procédures. Ainsi, **depuis mars 2018**, un projet d'établissement d'un manuel de procédures des différentes activités de la FSEGT avec ses fiches de postes a été lancé. Ce manuel traite les procédures concernant notamment la pédagogie, le processus des examens, la scolarité, les stages, les services administratifs, la bibliothèque ...

**Fin 2018**, et conformément au manuel de procédures programmé, l'organigramme de la faculté (présenté plus-haut) a été conçu et les rôles ont été attribués, permettant à chacun de connaître son champ d'action, ses droits et obligations. De plus, un service de maintenance a été créé et des contrats ont été signés avec des sociétés de maintenance compétentes afin d'assurer un état satisfaisant des locaux.

Tout au long de cette réorganisation et après sa mise en œuvre, la direction de la FSEGT était toujours présente afin d'apporter le soutien nécessaire au personnel administratif et ouvrier, de les écouter et de révéifier l'adéquation de leur profil avec le poste octroyé en cas de besoin. La direction de la FSEGT a fait preuve de leadership consultatif, participatif et serviteur et a cherché constamment à développer un climat organisationnel favorisant la motivation et l'épanouissement des collaborateurs. Son empathie et son écoute active lui ont permis l'instauration de relations de confiance avec ses différentes parties prenantes.

*Parallèlement à l'avancement de la réorganisation de sa structure, la FSEGT s'est également engagée dans la digitalisation de ses processus. Ce projet a concerné l'informatisation de certains services administratifs, la migration vers l'application SALIMA préconisée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et la digitalisation du processus d'examen.*

## 5.2. La digitalisation des processus administratifs et pédagogiques

« N'attendons pas l'avenir, construisons-le... », Tel est l'adage de la direction de la FSEGT durant ce mandat. La digitalisation était en fait l'une des priorités stratégiques de l'équipe dirigeante. Elle espérait améliorer ses services et tirer une meilleure réactivité et un gain de productivité conséquent. D'ailleurs, prenant en compte la spécificité de la faculté et ses contraintes, les objectifs de digitalisation de l'administration ont été fixés depuis les premiers mois de gouvernance et ont été réalisés durant ce mandat.

Ainsi, la direction de la FSEGT s'est lancée dans l'acquisition d'outils lui permettant la numérisation de certains processus internes et une meilleure gestion de l'information et de sa traçabilité. Cela a concerné :

- La gestion des stocks et du magasin,
- La gestion des inscriptions en thèse et en master,
- La conception et l'impression des diplômes en garantissant la traçabilité et la vérification de l'authenticité,
- La sélection des candidatures aux masters grâce à une nouvelle plateforme,
- La saisie en ligne pour l'orientation des étudiants des 1ères et 2èmes années
- La gestion des examens.

La direction a également misé sur différents canaux de communication et de développement digitaux notamment :

- ✓ La conception, le développement et la mise en ligne d'une plateforme web dynamique avec des applications intégrées permettant d'améliorer l'échange et la réactivité entre les parties prenantes clés à savoir les enseignants, les étudiants et l'administration. Ce projet qui a été lancé depuis mars 2018 est actuellement en cours de finalisation.
- ✓ Le recours aux réseaux sociaux (une page Facebook officielle créée en **juin 2018**), aux SMS et à la messagerie électronique.

L'adoption et l'utilisation de ces canaux ont permis l'élargissement de la diffusion de l'information et la transformation de la relation administration/étudiants/enseignants.

De plus, la direction de la FSEGT ne s'est pas uniquement contentée de la modernisation de ses outils et moyens de communication, elle a également repensé son processus d'examen pour qu'il soit en phase avec cette dynamique ré-organisationnelle.

D'ailleurs depuis **juin 2018**, le programme de la digitalisation du système d'examen a été annoncé et discuté en assemblée générale. A travers cette digitalisation, la FSEGT a visé l'efficacité opérationnelle en automatisant certaines tâches à faible valeur ajoutée.

Consciente des défis et des freins de la digitalisation, la direction de la FSEGT a préparé le terrain pour une meilleure conduite de ce changement. Ainsi, et bien avant la mise en œuvre de ce projet de digitalisation du processus d'examen, des mesures correctives des faiblesses observées au niveau de ce processus notamment en relation avec l'application de la circulaire d'organisation des examens ont été instaurées.

Ainsi, **durant les 3 premiers mois de gouvernance** et en se référant à la circulaire d'organisation des examens (n°52-2015), le service d'examen divulguait des documents relatifs à la réglementation des examens aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants afin de mieux préciser les droits et les obligations de chacun (Banderoles, posters de sensibilisation...). L'application de ce règlement n'a pas été possible sans l'implication et le redéploiement du personnel administratif et ouvrier et la mobilisation des enseignants.

Des améliorations ont été également introduites au niveau du processus d'examen afin d'assurer un meilleur fonctionnement. Pour ne citer que quelques règlements pour les enseignants :

- ❖ Assurer la surveillance et les différentes tâches sous-jacentes. Grâce à l'amélioration du processus de surveillance (affectation des agents / salle, meilleure visibilité des superviseurs, coordonnées des superviseurs et agents responsables des examens ... ), le taux de participation a nettement augmenté.
- ❖ Fixer des délais de tirage de l'examen au plus tard 48 heures avant l'épreuve pour éviter l'engouement au service de tirage et assurer la bonne gestion administrative des examens.
- ❖ Inciter au respect des délais de retrait des copies et de remise des notes au plus tard 72 heures avant la délibération.
- ❖ Contrôler les notes saisies lors de leur transcription sur la liste d'émargement et les vérifier après leur traitement par le centre de calcul pour réduire les risques d'erreur et s'assurer de la conformité des notes ; une vérification de conformité facilitée par l'envoi par mail des copies d'examen corrigées et scannées à l'enseignant concerné.
- ❖ Sensibiliser activement les enseignants pour assurer la présence aux délibérations.
- ❖ Réagir rapidement à toute demande de double lecture d'une copie d'examen.

Conjointement à la mise en place de la digitalisation du processus d'examen (**fin 2018**) et sous les recommandations du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la FSEGT a entamé sa migration vers l'application SALIMA. L'adoption de cette application a nécessité une formation et une assistance de la part du ministère pour le personnel concerné de la FSEGT.

A partir de **mars 2019**, il a été institué une délibération au titre du premier semestre de l'année universitaire 2018-2019 qui a concerné tous les niveaux et toutes les filières outre la délibération de la fin d'année. La FSEGT a rejoint ainsi d'autres institutions en donnant à tous ses étudiants le droit de connaître leurs notes à temps.

L'utilisation de l'application SALIMA vient réconforter la réorganisation de la structure de l'administration et l'adoption du nouveau système d'examens en **Avril 2019**. Des vidéos explicatives du processus d'examen et des plans d'arrangement des salles d'enseignement ont été diffusés aussi bien pour les enseignants, les étudiants que pour les administratifs et ouvriers pour un meilleur accompagnement lors du déroulement des épreuves. Une réunion a été aussi programmée pour initier les enseignants aux exigences de son utilisation et répondre à leurs interrogations. Une opération blanche a été également conçue afin d'expérimenter ce nouveau système au sein de la communauté estudiantine avant de généraliser sa mise en application.

De même, l'équipe dirigeante de la FSEGT a mis l'accent sur l'amélioration de la sécurité du système et l'assurance de la traçabilité de toutes les interventions dans le but de pouvoir cerner les problèmes en cas de dysfonctionnements.

Le processus mis en œuvre se déroule ainsi :

UNIVERSITE DE TUNIS EL MANAR		Examen		Session Principale		Salle: SALLE D	
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE TUNIS		Analyse électrique		PRUELE EMARAGEMENT		Groupe: (14P)	
2018-2019		Enseignant: CHOUJRI NACEF		Date: 13/02/2019		Heure: 14:30 - 15:30	
LAMMC	SDM						
(NOM)	ADRIEN MICHEL	[Barcode]					
(NOM)	BOUJAFI CHAIM	[Barcode]					
(NOM)	CHAMRI HAFID	[Barcode]					
(NOM)	CHERCHI MATH	[Barcode]					





**NOTE**

**RECOMMANDATIONS AUX ELEVES**

- Chaque élève doit être en possession d'un code pour une épreuve individuelle.
- Une copie d'identité est requise pour l'accès à l'épreuve.
- Le code d'accès est communiqué par le professeur responsable de la salle.
- Le code d'accès est communiqué par le professeur responsable de la salle.

Collez ici votre code à barres

00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	25	30	35
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----



*Editer la liste d'émargement*

*Coller le premier code à barres sur la feuille d'examen*

Liste Note Examen du: 07/07/2020 Boîte de réception x

examen.admin@fsegt.rnu.tn

À moi ▾

Bonjour

Veillez recevoir la liste des notes de votre examen du 07/07/2020 10:30

Salutations



Matériau: SI & TIC  
 Etudiant: 14768126- WIS  
 CB: 1901911271  
 AMED HEDI Note: 16.0

**AVIS IMPORTANT AUX ETUDIANTS**

- Chaque des feuilles de votre copie doit comporter une étiquette code à barres placée à l'endroit indiqué « coller ici votre code à barres »
- Une copie d'examen comporte une seule « feuille principale » et des « feuilles suites ». Sur chacune de vos feuilles, le code à barres est obligatoire.
- Cette feuille d'examen est strictement personnelle. Elle ne doit comporter aucun signe distinctif. Elle doit être écrite en noir et bleu.
- Le non respect de l'une de ces recommandations peut faire attribuer la note ZERO à l'épreuve.

**NOTE**

16,00

00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	00	25	50	75	
																X						X			



*Vérifier la note attribuée en ligne  
 avant la délibération (au moins avant 48 heures)  
 et ramener la liste de notes dûment signée le  
 jour de la délibération*

*Scanner les copies corrigées et les  
 envoyer à l'enseignant par e-mail*

*Lien vidéo :*

<https://drive.google.com/file/d/1e11qvuPQ96LWtQs1gDFP0T2XILess9ue/view?usp=sharing>

Il faut également respecter les consignes d'impression des sujets d'examens et les normes de correction des copies. Des notes avec des exemples d'erreurs à éviter ont été communiquées par la direction de la FSEGT pour servir de guide à l'enseignant.

**Avis aux enseignants correcteurs**

Chères, Chers collègues,  
Nous comptons sur votre vigilance pour établir notre processus de correction des copies d'examen.  
Vous êtes priés(e) de suivre les étapes suivantes lors de la correction des copies d'examen :

**Comment cocher la note dans les 2 tableaux ?**

- Cochez au stylo **obligatoirement 2 croix** uniquement (le nombre entier et le nombre décimal de la note)
- Tâchez de mettre une croix sur toute la case
- Tâchez de ne pas déborder sur les cases voisines
- Tâchez de ne pas cocher au crayon
- N'oubliez pas de cocher les 2 cases même si la copie est blanche
- N'oubliez pas d'effacer avec le Blanco la croix supplémentaire

**Comment écrire la note dans l'encadré qui lui est réservé ?**

- La note manuscrite dans l'encadré doit correspondre à la note cochée dans le tableau
- La note manuscrite dans l'encadré doit être lisible
- La note manuscrite dans l'encadré doit être écrite avec le même stylo que la note cochée

**Copie parfaite**

	<b>NOTE</b>
	<b>13,00</b>

Cochez par une seule croix le nombre entier de la note « **ne pas déborder** »

00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	

Cochez une seule croix sur toute la case

Ainsi, en comparant ce processus digitalisé avec ce qui se faisait auparavant, sa spécificité réside dans :

- ❖ L'élimination de l'opération de compostage par l'administration qui mobilise du personnel et engendre plus de temps d'attente pour retirer les copies d'examen. Ces dernières peuvent désormais être retirées le jour même de l'épreuve,
- ❖ L'élimination du report de notes sur la liste d'émargement par l'enseignant. Ainsi, il suffit de remettre les copies pour qu'elles soient scannées par les agents,
- ❖ L'élimination d'écriture des renseignements des étudiants (nom, prénom, CIN, année, filière...). Chacun a désormais un code à barre,
- ❖ L'élimination des déplacements physiques pour vérifier les notes saisies au centre de calcul. La copie d'examen est scannée après lecture du code à barre et envoyée à l'adresse e-mail de l'enseignant pour vérification.

Suivant les mêmes principes d'automatisation et de dématérialisation établis pour les examens, le processus de transcription des notes de travaux dirigés (TD) a été également numérisé (2019). Ainsi, l'enseignant attribuera pour chaque étudiant sa note en cochant les cases conçues et signalera s'il est éliminé de l'épreuve concernée. Après quoi, cette liste de notes de TD sera scannée et envoyée à l'adresse e-mail de l'enseignant pour vérification.

Cette réorganisation de l'administration associée à la digitalisation des processus pédagogiques et de l'examen tend à offrir une meilleure transparence et disponibilité de l'information et à répondre aux attentes des enseignants et des étudiants.

## 6. Le développement et la modernisation de la FSEGT : Le projet PAQ-DGSE

« Qui n'avance pas recule ; porte donc les regards devant toi, et non derrière ! ».

Dans le cadre du Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité, la FSEGT a répondu présente à l'appel à propositions lancé par le MESRS afin de renforcer ses propres projets d'innovation en gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire, et ce, à travers le PAQ-DGSE.

Consciente de l'importance de la gestion de la qualité au sein de la faculté et son incidence sur sa visibilité à l'échelle nationale et internationale, la direction de la FSEGT s'est engagée à soutenir ce projet et à veiller à son exécution. Ce projet couvre trois grands axes :

- Améliorer la gestion de la qualité de la FSEGT dans toutes ses composantes ;
- Promouvoir la formation entrepreneuriale au sein de la FSEGT ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants à la FSEGT et encourager leur prise d'initiative.

Ces axes s'insèrent dans la démarche de l'amélioration continue de la qualité des services offerts par le FSEGT qui est entreprise depuis plusieurs années. Ils sont également dans la même lignée des orientations préconisées depuis le début du mandat.

**En Aout 2020**, la FSEGT a reçu un avis favorable pour bénéficier du fond d'innovation pour l'autonomie, la recevabilité et la performance des établissements de l'enseignement supérieur. Le projet PAQ-DGSE de la FSEGT baptisé **PAQ-IFEDA** (*Innovation, Formation, Entrepreneuriat, Développement stratégique et Autonomie de la FSEGT*) a été validé. Cela dit, son exécution nécessitera la contribution de toutes les parties prenantes (enseignants, administratifs, ouvriers, étudiants et partenaires) afin de pouvoir assurer et renforcer le rayonnement de la FSEGT.

## 7. L'ouverture de la FSEGT sur son environnement

« Tisser des liens entre la FSEGT et son environnement : un défi permanent et un garant de rayonnement »

### 7.1. Les conventions de partenariat conclues :

Consciente de sa mission académique et de son rôle stratégique dans la formation et la préparation des jeunes étudiants au marché du travail, la FSEGT s'est engagée à nouer des partenariats avec plusieurs entreprises et organisations non gouvernementales appartenant à différents secteurs. Dans cet esprit d'ouverture, ces conventions signées seront non seulement une occasion pour augmenter l'employabilité de ses nouveaux diplômés et de les initier à la vie professionnelle mais aussi une opportunité pour orienter son enseignement et être en symbiose avec le monde des affaires.

En effet, **en 2019**, la FSEGT a pu proposer des cours d'entrepreneuriat dispensés aux étudiants de la 2ème année en association avec son partenaire INJAZ Tunisia. Les projets élaborés au cours du semestre ont fait l'objet d'une compétition entrepreneuriale organisée au sein de la FSEGT faisant participer sept équipes de huit étudiants chacune et aboutissant à la victoire de l'équipe RIVALGUE. Cette dernière, a représenté la FSEGT à la compétition nationale de la meilleure jeune entreprise Injaz 2019 et a pu décrocher la quatrième position. Elle a pu également garder ce même classement lors de la compétition Hult Prize en décembre 2019. L'effort en matière de formation entrepreneuriale entrepris par la FSEGT continue à donner ses fruits en 2020. Grâce à la persévérance de cette équipe et l'expertise de ses coaches, enseignants de la FSEGT, Rivalgue a remporté le premier prix de la compétition OSTX en Août 2020, garantissant ainsi sa place dans le programme d'incubation d'OST. Etant donné le succès qu'elle a trouvé auprès des étudiants, cette formation en entrepreneuriat par l'approche expérientielle a été renouvelée et élargie **en 2020**.



Lien vidéo : <https://www.facebook.com/watch/?v=2779576185659062>

Par ailleurs, les conventions élaborées par la FSEGT ont également facilité aux étudiants leur passage de la vie estudiantine à la vie professionnelle à travers la réalisation de leurs stages de fin d'études au sein des organisations partenaires. Ces dernières ont aussi apporté leur soutien scientifique, logistique et financier lors des manifestations académiques, culturelles et sportives organisées par la FSEGT.

Les principales conventions signées durant la période du mandat (2017-2020) sont avec des partenaires comme :

- ✓ **BT** (Banque de Tunisie)
- ✓ **Amaris** (Consulting Group)
- ✓ **BFPME** (Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises)
- ✓ **iKi Com** (Agence de communication et Centres d'appels)
- ✓ **Midcom** (Société de commerce international)
- ✓ **SICOAC** (Société Industrielle des Conduites et Accessoires)
- ✓ **ThirdEye** (Commercial et Marketing Solutions)
- ✓ **Fondation BIAT (et création de Spark Club)**
- ✓ **Ferdaous Services** (Solaire et Climatisation)
- ✓ **IFEDA** (Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations)
- ✓ **CITET** (Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis)
- ✓ **INAT** (Institut National Agronomique de Tunisie)
- ✓ **INJAZ Tunisia**
- ✓ **Le ministère de l'Éducation**

## **7.2. Les activités associatives et sportives :**

A travers le soutien qu'elle a apporté aux activités associatives et sportives, la direction de la FSEGT a visé deux objectifs :

- Sensibiliser les étudiants au monde associatif et sportif, les encourager à s'adonner à ces activités et renforcer ainsi leur sentiment d'appartenance à la FSEGT.
- Dynamiser la vie estudiantine au sein de la FSEGT et améliorer son image.

**Durant l'année 2018 :**

**-Avril 2018 :** Prix docteur Moncef Guen de la meilleure thèse de doctorat en sciences économiques organisé par l'ADIF. Ce prix a rendu hommage à Dr Guen, premier tunisien docteur en sciences économiques qui a enseigné à la FSEGT et a marqué ses premières générations vers les années 60. L'intérêt porté par les personnalités et les collègues présents à cet évènement a montré l'importance de la manifestation.



**-Novembre 2018 :** Commémoration du soixantième anniversaire de la FSEGT sous le signe “La FSEGT... 60 ans d'histoire et ça continue...” Pour célébrer cette occasion, la FSEGT a organisé durant toute une semaine plusieurs activités comportant :

- La projection d'un film retraçant l'histoire de la FSEGT.
- Des activités sportives : 1<sup>ère</sup> édition du mini marathon « les foulées de la FSEGT », des activités de tennis de table et de fléchettes et un tournoi de foot enseignants/étudiants (sous l'organisation de l'association sportive et culturelle de la FSEGT)
- Des activités culturelles et artistiques : projection de film suivi d'un débat, concert musical animé par Dengri et vernissage proposé par les étudiants et les enseignants de la FSEGT.
- Des activités scientifiques : les 6<sup>èmes</sup> doctorales de la FSEGT, les rencontres scientifiques avec des sommités du monde universitaire et professionnel.
- Hommage aux anciens doyens de la FSEGT et aux retraités 2018 de la FSEGT
- Signature de conventions de partenariat avec des organisations appartenant à différents secteurs.

Ces festivités, organisées en collaboration avec les différents laboratoires et associations de la FSEGT, étaient une occasion pour retracer l'histoire de la FSEGT, exposer ses différentes promotions depuis 1962 en les structurant sous forme d'arbres et constituer ainsi sa mémoire.



*Liens vidéos :* [https://drive.google.com/file/d/1W\\_6hrDT7TW2MIkQ75muaexS1juzxVvPj/view](https://drive.google.com/file/d/1W_6hrDT7TW2MIkQ75muaexS1juzxVvPj/view)

[https://drive.google.com/drive/folders/1QcLqC\\_Xj0ERRkncv2lPmaLfk0fR69rvQ?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1QcLqC_Xj0ERRkncv2lPmaLfk0fR69rvQ?usp=sharing)

*Lien photos :* <https://drive.google.com/drive/folders/17lnPxqbGdL-X-d2C9a9iKp857R-b5HuN?usp=sharing>

**-Octobre 2018 :** cérémonie d'hommage au professeur feu Mustapha Zghal : un moment de recueil et de reconnaissance envers un imminent professeur qui a contribué au rayonnement de la FSEGT par son dévouement et ses compétences scientifiques. Un bloc d'enseignement a été inauguré à son nom comme signe de reconnaissance.



*Lien Photos :*

<https://drive.google.com/drive/folders/176xheA8Qol7-RuNXDDF6CoZ2Wy78YRQL>

**Durant l'année 2019 :**

- **Avril 2019 :** Journée des talents de la FSEGT organisée par l'association sportive et culturelle de la FSEGT dans sa première édition. L'objectif de cette journée est de permettre l'éclosion des talents des étudiants dans différentes disciplines artistique et sportive (chant, danse, poésie, Cinéma, Foot-ball). Pour soutenir la dynamique institutionnelle et améliorer la vie estudiantine, la FSEGT a ainsi créé un cadre propice pour la prise d'initiative, la libération de la créativité et l'affirmation des talents. Outre la sélection du meilleur talent, cette journée était également l'occasion pour distribuer des certificats d'honneur et de mérite aux différents participants et pour valoriser les efforts déployés par toutes les équipes sportives féminines et masculines lors des différentes manifestations interuniversitaires.



*Liens photos:*

<https://drive.google.com/drive/folders/1r31caPjTJPmuRoU4EBztqCJrgI6ABoTx>

- **Juillet 2019** : Cérémonie de fin d'année de remise de prix aux lauréats de la FSEGT. Le 09 juillet a fait date dans la vie des étudiants de la FSEGT. Pour la première fois, plus de 300 diplômés se sont inscrits pour porter la robe et la toge de remise des diplômes. Célébrée dans une ambiance chaleureuse et conviviale en présence des familles des étudiants, des enseignants et du personnel de la FSEGT, l'hommage a été rendu autant aux lauréats des différents niveaux et filières qu'aux diplômés de cette année.

*Liens vidéo:*

Cérémonie de clôture de fin d'année universitaire 2018-2019 - Partie 1 :

<https://www.facebook.com/849352675257893/videos/2091501104478220>

Cérémonie de clôture de fin d'année universitaire 2018-2019 - Partie 2 :

<https://www.facebook.com/849352675257893/videos/451226435697438/>



-**Novembre 2019** : 2<sup>ème</sup> édition du mini marathon de la FSEGT : les foulées de la FSEGT

*Lien Vidéo* : <https://drive.google.com/file/d/1WNuDsBRHflxPaWtADhs06PTT3z4V8ByD/>



### Durant l'année 2020

-**Février 2020** : journée d'animation sportive avec les activités de tir à l'arc, fléchettes, pétanque, tennis de table, speed ball avec l'association sportive et culturelle de la FSEGT afin de divertir les étudiants et les inciter à essayer de nouvelles spécialités et à y adhérer.

*Lien photos :*

[https://drive.google.com/drive/folders/1sPp\\_qczRcNeF9g0R3Pei3ZbLAbtFiej?](https://drive.google.com/drive/folders/1sPp_qczRcNeF9g0R3Pei3ZbLAbtFiej?)

-**Avril-Mai 2020** : Contribution financière des 3 associations de la FSEGT à savoir l'ADIF, ADIERI et APS2D pour équiper les étudiants dans le besoin en matériels et recharges de connexion. En effet, suite à la pandémie COVID19 et afin d'assurer l'égalité des chances entre les différents étudiants lors de leur accompagnement pédagogique à distance, les différentes associations de la FSEGT se sont engagées à apporter leurs aides financières et à leur acheter des tablettes et des recharges 4G.

### **7.3. Les activités des clubs à la FSEGT :**

En plus des connaissances acquises dans les salles de classe, les compétences développées au sein des clubs ne peuvent que renforcer le profil de l'étudiant et assurer son employabilité. Etant donné que, le bien-être de l'étudiant et son épanouissement vont de pair avec sa réussite, la direction de la FSEGT a ainsi soutenu toute création de clubs. Elle a encadré leurs activités en renforçant leur adhésion à la charte des clubs de la FSEGT. Ces clubs, qu'ils soient une

ramification d'une ONG internationale (Enactus FSEGT), d'une fondation caritative (Sparkclub : fondation Biat) ou lancés par les étudiants de la FSEGT, reflètent leur engagement pour entreprendre, échanger et aider et mettent en valeur leur capacité de réseautage et de travail en équipe. Les différentes activités qu'ils organisent ne font que contribuer au rayonnement de la FSEGT. Ainsi, ont été organisées les activités suivantes :

- ❖ Des activités culturelles : des randonnées vers des régions tunisiennes (Bni Mtir, Wed Zitoun...), des concerts musicaux....
- ❖ Des activités scientifiques : proposer des formations en SPSS, en business plan, en gestion de stress, design thinking, booster son réseautage, lancer ses projets...
- ❖ Des activités sportives : jouer au tennis de table en intercour, club de volleyball, des tournois de football et de handball inter universités....

*Lien Photos :*

<https://drive.google.com/drive/folders/12RXXCBzonQcCGpkyYWyrHPh1yVNumOz?usp=sharing>

Portés également par le goût de la citoyenneté et de la responsabilité et chargés par l'esprit d'équipe et de solidarité, les étudiants des clubs de la FSEGT ont participé dans l'opération blanche de la reprise lors de la pandémie COVID 19 pour assurer la sécurité de tous et ont participé en tant que membres organisateurs dans les manifestations organisées par la FSEGT.

## 8. Le renforcement des capacités en pédagogie et recherche

« Celui qui a foi en la pédagogie ne peut être qu'optimiste »

La pédagogie universitaire est relative aux activités d'enseignement et d'apprentissage qui mettent en relation l'enseignant, l'étudiant et le contexte dans lequel ces deux parties s'insèrent. En effet, les compétences pédagogiques et les interactions entre étudiants-enseignants conditionnent la qualité des apprentissages et les taux de réussite.

L'amélioration des activités pédagogiques et les conditions dans lesquelles elles sont dispensées demeurent le cœur de préoccupation de la direction de la FSEGT. Elle a ainsi veillé à favoriser non seulement les dispositifs organisationnels adéquats mais également à soutenir les enseignants et les étudiants dans cette interaction pédagogique.

Ainsi durant ce mandat, différentes mesures et améliorations ont été apportées :

*Durant l'année 2018*

- ❖ Application rigoureuse du décret du 21 août 2012 fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et ce, en harmonisant les régimes d'évaluation en mastères : généralisation du contrôle continu pour le Semestre 2 (30%) conjointement avec les examens semestriels finaux.
- ❖ Possibilité pour les enseignants d'émettre leurs vœux pour leurs emplois du temps via la messagerie électronique sans besoin de se déplacer physiquement.
- ❖ Démarrage effectif à temps du second semestre grâce à la préparation préalable des emplois de temps permettant de clôturer l'année universitaire fin juin et non mi-juillet.
- ❖ Regroupement des soutenances en mastères engendrant l'accélération de la remise des diplômes.
- ❖ Instauration d'une commission des mastères professionnels et habilitation d'un nouveau mastère professionnel : communication marketing et digitale.
- ❖ Comptabilisation du nombre d'absences et fixation de la barre de 3 absences au-dessus de laquelle l'étudiant sera éliminé de l'épreuve. L'objectif était de pousser l'étudiant à être plus assidu et plus discipliné pour une meilleure assimilation des matières enseignées.
- ❖ Soutien de la présence du service d'aide et d'écoute psychologique à la FSEGT, en communiquant aux étudiants ses activités, la prise de rendez-vous....
- ❖ Octroi aux enseignants des possibilités de choix de la meilleure méthode pédagogique à utiliser en proposant des formations qui allient la pédagogie à la technologie (à travers l'UTM), à la pédagogie active (grâce à l'initiative de certains enseignants en collaboration avec l'université virtuelle de Tunis) ...
- ❖ Encouragement des différents départements à organiser des journées de rencontres scientifiques liées à des thèmes de leurs compétences. De telles rencontres étaient des occasions d'échange et de débat non seulement entre les enseignants chercheurs de différentes disciplines mais aussi avec les étudiants.
- ❖ Renforcement du sentiment d'appartenance des enseignants en leur offrant un cadeau de début de l'année administrative où se sont inscrits le logo et le nom de la FSEGT.

Toutes ces mesures ont contribué à l'amélioration des conditions de travail et à l'instauration d'un meilleur apprentissage entre enseignant-étudiant. Elles ont constitué une balise pour d'autres améliorations pour les années suivantes.

### Durant l'année 2019

- ❖ Création des archives en matière de pédagogie (dossiers d'habilitation des licences et mastères)
- ❖ Obtention de l'habilitation et de la réhabilitation des licences et mastères (*voir l'annexe 3, p.42 pour plus de détails concernant la liste des formations en mastères offertes par la FSEGT*)
  - Réhabilitation de toutes les licences
  - Réhabilitation de deux mastères de recherche (business administration et marketing) et de deux mastères professionnels (comptabilité et marketing de la distribution).
  - Habilitation de deux nouveaux mastères professionnels: Entrepreneuriat et Management de Projets et Digital Management.
- ❖ Désignation de coordinateurs pour les différents mastères.
- ❖ Amélioration et numérisation des processus de sélection des candidatures aux mastères et de l'orientation des étudiants des 1ères et 2èmes années licences.

### Durant l'année 2020

- ❖ Lancement d'une carte professionnelle pour les enseignants de la FSEGT.
- ❖ Assurance d'une meilleure logistique pour les enseignants : mise à disposition d'ordinateurs et d'imprimante pour l'impression des sujets d'examens ou séries de TD et pour vérification des notes d'examens.

Quant à la recherche, des efforts ont été également mobilisés en vue de renforcer les capacités scientifiques des chercheurs de la FSEGT ainsi que de faciliter l'évolution de leur carrière. Ainsi, des actions ont été engagées comme :

- Un accord de congés d'études aux collègues l'ayant demandé pour préparation d'habilitation ou autres activités de recherche.
- La récupération des fonds dédiés à la recherche (suite à la fermeture d'unités de recherche ou clôture de certains projets) et le renforcement des budgets des structures de recherche. En effet, la FSEGT comporte une école doctorale et 13 laboratoires de recherche qui ne cessent d'enrichir le patrimoine scientifique de la faculté et de dynamiser le développement de ses activités de recherche. A cet égard, des événements et manifestations scientifiques ont été organisés tout au long de ce mandat favorisant chez les enseignants-chercheurs et les étudiants, non seulement l'échange de connaissances,

mais aussi l'élargissement de leurs réseaux d'apprentissage à l'international ; ce qui contribue au rayonnement de la FSEGT.

En effet, la rigueur scientifique des chercheurs de la FSEGT et la qualité de leurs travaux ont permis de faire figurer l'université de Tunis-El Manar (UTM) au top 500 en économie et gestion dans le fameux classement mondial « *Times Higher Education World University Rankings 2020* ».



Lien : <http://www.utm.rnu.tn/utm/fr/actualite-2980-l-universite-de-tunis-el-manar-dans-le-top-500-en-economie-et-gestion>

Par ailleurs, tout en étant un pilier du renforcement de la recherche scientifique, la bibliothèque de la FSEGT a joué un rôle pédagogique dans l'apprentissage de l'étudiant en association avec l'enseignement dispensé. De ce fait, la direction de la FSEGT a choisi de consulter ses enseignants pour déterminer leurs besoins afin que l'acquisition des ouvrages et l'abonnement aux revues (support papier ou électronique) soient ciblés.

Ainsi, outre les ressources électroniques mises à disposition par le CNUDST, deux abonnements annuels ont été effectués **en 2018** et ont concerné deux grandes bases de données Proquest et Datastream. De même, des acquisitions de livres et d'ouvrages de référence récemment publiés ont été opérées enrichissant ainsi la documentation en support papier.

## 9. L'infrastructure : Aménagement des espaces

« L'infrastructure : une ressource de productivité »

L'infrastructure est une ressource qui permet l'amélioration des conditions de travail et la productivité de tous les acteurs de la FSEGT. L'analyse des besoins des enseignants, des

étudiants et du personnel administratifs et ouvriers, a poussé la direction de la FSEGT à entamer les améliorations suivantes tout au long de son mandat :

**Au cours de l'année 2018 :**

Durant les trois premiers mois de gouvernance et grâce à la mobilisation du personnel ouvrier, la direction de la FSEGT a pu assurer :

- ❖ Réhabilitation des salles d'enseignement : peinture, réparations des vitres cassées, serrures, électricité, sonorisation, affiches signalant les règlements des examens...
- ❖ Installation et réparation des projecteurs électriques (espaces externes)
- ❖ Gestion de l'infrastructure mobilière et immobilière : Inventaire des stocks et aménagement des espaces de stockage et Inventaire des bureaux : matériel informatique et mobiliers
- ❖ Activation du wifi au sein de la faculté
- ❖ Aménagement d'une aire de repos dédiée aux enseignants
- ❖ Aménagement du parking et son élargissement
- ❖ Equipement des salles d'enseignement et des mini-amphis en matériel de sonorisation.
- ❖ Implantation des caméras de contrôle.
- ❖ Embellissement de la place à côté des mini-amphis
- ❖ Aménagement d'une salle d'enseignement et de deux bureaux pour encadrement.

**Au cours de l'année 2019**

- ❖ Création d'un espace pour l'archive,
- ❖ Inventaire de tous les articles dont la FSEGT est en possession,
- ❖ Equipement de toutes les salles de cours et des mini-amphis par des Data shows,
- ❖ Aménagement de plus d'espaces verts en implantant et en entretenant la verdure, en construisant des bancs pour les étudiants et en accrochant des poubelles de tri avec des codes couleurs afin de sensibiliser l'étudiant vis-à-vis de sa responsabilité sociale et assurer la propreté de la faculté,
- ❖ Construction de rampes d'accès pour les personnes à besoins spécifiques,
- ❖ Rénovation des sanitaires des étudiants.

**Au cours de l'année 2020**

Tout au long de son mandat, et en attendant l'achèvement des travaux de l'amphithéâtre 2 par le ministère de l'équipement, la direction de la FSEGT a continué d'assurer l'entretien des salles

d'enseignement, la maintenance des locaux et du matériel et le nettoyage des espaces verts grâce, entre autres, aux contrats de maintenance qu'elle a noués avec des sociétés compétentes. Ainsi, a eu lieu pour la première fois un aménagement de sanitaires près des salles d'enseignement pour les enseignants.

## **10. Gestion de la crise Covid 19 au sein de la FSEGT**

« Transformer la crise COVID 19 en opportunités »

A compter du 08 juin, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a autorisé la reprise de la vie estudiantine après un confinement général débuté depuis le 22 mars 2020, tout en respectant le protocole sanitaire établi par le ministère de la santé. Malgré les contraintes auxquelles tout le pays et la faculté ont dû faire face, la gestion de cette crise a été possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes de la FSEGT aussi bien au cours du confinement que lors de la reprise universitaire.

### **10.1. Durant la période du confinement**

Sous les recommandations de l'autorité de tutelle, la FSEGT a déployé tous ses efforts afin de transformer cette crise en opportunités. En effet, ayant dans son résidu 77 cours sur la plateforme Moodle, la FSEGT a pris la décision de continuer son expérience avec l'enseignement à distance et d'offrir à ses étudiants l'accompagnement pédagogique nécessaire et leur garantir une capitalisation des connaissances indispensable à une bonne formation diplômante.

En l'absence de visibilité concernant l'évolution de la situation et avec l'objectif de donner les mêmes chances à ses étudiants que ceux des étudiants des universités privées ou étrangères, la FSEGT s'est préparée à toutes les éventualités en prenant différentes mesures :

- ❖ Créer des adresses e-mails institutionnelles pour tous les étudiants de la FSEGT et les transmettre aux enseignants afin qu'ils puissent entrer en contact avec eux et continuer leur accompagnement pédagogique.
- ❖ Donner à chaque enseignant le choix du support pédagogique : Moodle, Google Classroom, Zoom, groupe fermé sur Messenger tout en recommandant de privilégier les applications Moodle et Classroom afin d'éviter l'éparpillement des efforts des étudiants en matière d'apprentissage.

- ❖ Partager des vidéos explicatives et des documents illustratifs des modes d'usage des différents outils pédagogiques aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants.
- ❖ Favoriser l'entraide et le partage d'expérience entre les enseignants afin de faciliter la tâche à ceux qui en trouvent des difficultés et motiver ceux qui hésitent encore. Le but était de les inciter à adopter l'enseignement à distance pour alléger la charge du travail lors de la reprise, décharger les salles et focaliser l'attention sur les étudiants qui, pour une raison ou une autre, ont manqué l'enseignement à distance.
- ❖ Elaborer un questionnaire adressé aux enseignants chaque semaine afin de déceler leur état d'avancement en matière d'enseignement à distance.
- ❖ Elaborer un sondage pour repérer les étudiants qui ont des difficultés pour se connecter et mobiliser les enseignants et administration afin de cibler les étudiants nécessiteux.
- ❖ Mettre en place des actions ciblées selon les besoins des étudiants : des dons de 28 tablettes, de 59 ordinateurs portables et de 147 recharges de connexion 4 G ont été octroyés. Les associations de la FSEGT (ADIF, ADIERI, APS2D), les enseignants, l'administration, les partenaires... tous se sont mobilisés pour apporter leur aide et soutien financier.

*Lien Photos :*

[https://drive.google.com/drive/folders/1OR801wT9t2mILOY1k\\_m7Jw8-gAKhFdsY?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1OR801wT9t2mILOY1k_m7Jw8-gAKhFdsY?usp=sharing)

- ❖ Appeler les enseignants à rassurer les étudiants lors de cette nouvelle expérience de l'enseignement à distance en adaptant le contenu à ce type d'enseignement, et en enregistrant les séances en ligne afin que ceux qui ne peuvent y accéder puissent le faire par la suite.
- ❖ Mobiliser l'administration et le conseil scientifique afin d'apporter les bonnes réponses aux exigences de la situation.

La FSEGT a ainsi essayé de prendre les mesures les plus adéquates afin de réduire les répercussions de la pandémie COVID 19 sur la reprise et le déroulement des examens.

## **10.2. La gestion de la reprise : le Post-confinement-COVID 19**

Après évaluation de la portée des enseignements dispensés à distance, il s'est avéré que dans plusieurs cas, l'enseignement à distance s'est limité à l'envoi de supports par les enseignants et que certains étudiants n'ont pas pu suivre ces cours malgré les efforts déployés pour les équiper.

Œuvrant à appliquer le principe d'équité et d'égalité des chances entre les étudiants d'une part, et prenant en compte les consignes imposées par le conseil des universités et les orientations du conseil de l'UTM d'une autre part, le conseil scientifique a décidé le 13 mai, que les examens porteront sur les cours enseignés en présentiel avant le confinement et après la reprise. Les enseignants ont été ainsi appelés à assurer dès le retour en classe le complément de formation nécessaire en présentiel durant une semaine avant de passer les examens. Ce retour était fixé pour le 01 juin 2020 puis prorogé au 08 juin 2020.

A partir de cette décision, la FSEGT a entamé les procédures nécessaires afin de se doter des moyens nécessaires et de fixer les mesures d'hygiène et de distanciation conformément aux recommandations des autorités compétentes en la matière. La priorité était d'assurer la sécurité de tous (étudiants, enseignants, personnel administratif et ouvrier) et le bon déroulement de la reprise et des examens.

La prise connaissance du protocole sanitaire à déployer et la consultation des différentes parties prenantes ont permis l'analyse de cette situation inédite et complexe selon ses divers volets et la détermination des mesures suivantes :

1) *Mise en place des mesures de protection COVID19* : Moyens de décontamination, distanciation physique, minimisation des contacts interpersonnels et des déplacements à la faculté et prise de température systématique à l'entrée de la FSEGT

- ☞ Aménagement des espaces et des salles pour assurer le respect de la distanciation,
- ☞ Traçage au sol des allées entrée et sortie, marquage à côté des salles des lignes de distanciation entre les étudiants à l'entrée,
- ☞ Collage des autocollants informatifs et explicatifs et conception et communication de vidéos des mesures de sécurité au sein de la FSEGT,
- ☞ Fixation de distributeur de gel hydro-alcoolique à côté de la porte de chaque salle et dans les locaux sanitaires,
- ☞ Collage des stickers dans les salles indiquant l'emplacement où l'étudiant doit s'asseoir afin de respecter la distanciation physique,
- ☞ Distribution gratuite de pack contenant 2 bavettes et un flacon de gel hydro-alcoolique aussi bien pour les enseignants, le personnel administratif et ouvrier que pour les étudiants. Tous, sont informés de l'obligation du port de la bavette,
- ☞ Organisation d'une opération blanche avant la reprise pour l'application de ces mesures au sein de la FSEGT avec la collaboration de l'association Psychologues du Monde-

Tunisie, les étudiants membres du club SPARK de la FSEGT, l'infirmière de la FSEGT et son personnel administratif et ouvrier.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en visite à la FSEGT lors du premier jour de la reprise, a salué l'organisation et les précautions prises par la FSEGT pour assurer la sécurité de tous.

## 2) Organisation de la reprise et des examens :

L'effectif total des étudiants a été réparti sur trois groupes, conformément au communiqué du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Chaque groupe a été convoqué à la FSEGT, pour étudier et passer ses examens durant une période déterminée suite à laquelle il quittera les lieux pour laisser la place au groupe suivant. Durant chacune de ces périodes, le groupe concerné aura une semaine de cours en présentiel, cinq jours de révision et une semaine d'examen.

Seulement les étudiants des 3<sup>èmes</sup> années licences fondamentales ont eu une session de rattrapage fin juillet afin de leur donner la chance pour postuler aux mastères. Pour les autres niveaux, la session de rattrapage a eu lieu durant le mois de septembre 2020. Afin de bien gérer la reprise, certaines mesures ont été adoptées dont nous citons :

- ☞ Limiter le nombre d'étudiants présents en salle (10 étudiants par groupe) en multipliant ainsi les séances d'enseignement et de surveillance des examens,
- ☞ Programmer deux séances successives de surveillances d'examens pour chaque enseignant et pour le même groupe avec une pause d'une demi-heure afin de limiter les déplacements des enseignants et des étudiants,
- ☞ Veiller au respect des conditions d'hygiène définies dans le protocole sanitaire lors des examens en interdisant aux étudiants de changer de place entre les deux épreuves et d'échanger la fourniture (stylo, machine à calculer...).

Malgré la difficulté et la complexité de cette période de "COVID 19", les enseignants, le personnel administratif et les ouvriers ont déployé tous leurs efforts pour assurer la réussite de cette session. Cette mobilisation a été également maintenue durant la session de rattrapage qui a été clôturée le 24 septembre 2020.

Par ailleurs, la réflexion concernant une bonne reprise et organisation des cours de la nouvelle année universitaire 2020-2021 a été déjà entamée depuis bien longtemps. Ainsi, dans un contexte

sanitaire dont l'évolution reste difficile à prédire, la rentrée universitaire 2020-2021 a démarré comme prévu le 28 septembre. Outre les conditions de sécurité et le protocole sanitaire à respecter, le conseil scientifique a pris une série de dispositions afin d'assurer la poursuite des cours. En effet, dans une perspective prospective, il a été décidé de capitaliser sur les acquis obtenus lors du confinement en matière d'enseignement à distance et de proposer la possibilité d'un enseignement hybride pour les niveaux de la 3<sup>ème</sup> année et mastères. Les supports de cours et les TD qui seront assurés en présentiel pour les autres niveaux d'enseignement doivent être également mis à la disposition des étudiants en ligne sur l'une des plateformes dédiées à l'enseignement à distance (moodle, Google classroom.....). Désormais, le présentiel et le e-learning coexistent à la FSEGT non seulement pour un meilleur apprentissage mais aussi pour une meilleure préparation en cas de dégradation de la situation sanitaire.

*Liens vidéo :*

Mesures de prévention contre le COVID-19 à la FSEG Tunis :

<https://www.facebook.com/849352675257893/videos/1025409717856933/>

Mesures de prévention contre le COVID-19 à la FSEG Tunis - Nessma TV Partie 1:

<https://www.facebook.com/849352675257893/videos/552137628748642/>

Mesures de prévention contre le COVID-19 à la FSEG Tunis - Nessma TV Partie 2:

<https://www.facebook.com/849352675257893/videos/309901753349822/>



*La gestion de COVID 19 au sein de la FSEGT : Les mesures prises lors de la reprise*

## ANNEXES

### Annexe.1: L'évolution du nombre des étudiants en licences, mastères, doctorat et habilitation universitaire durant le mandat

Tableau 1: L'évolution du nombre des étudiants inscrits et admis durant les 3 années universitaires

	2017-2018			2018-2019			2019-2020			
	Inscrits	Admis	Taux de réussite	Inscrits	Admis	Taux de réussite	Inscrits	Admis	Taux de réussite	
<b>Licences</b>	Licences appliquées et fondamentales (en gestion, en économie et en informatique de gestion)						Licences en gestion et en économie et Licence fondamentale en informatique de gestion			
<b>L1</b>	1186	616	52%	1555	752	48%	1441	626	43%	
<b>L2</b>	835	594	71%	819	603	74%	940	798	85%	
<b>L3</b>	830	<b>565</b>	68%	885	<b>590</b>	66%	934	<b>661</b>	71%	
<b>Total licences</b>	<b>2851</b>	<b>1775</b>	<b>62%</b>	<b>3259</b>	<b>1945</b>	<b>60%</b>	<b>3315</b>	<b>2085</b>	<b>63%</b>	
<b>Mastères</b>	15 mastères dont 9 de recherche			16 mastères dont 9 de recherche			18 mastères dont 9 de recherche			
<b>M1</b>	<b>Re</b>	360	171	48%	317	166	52%	322	163	51%
	<b>Pro</b>	427	213	50%	307	189	62%	431	289	67%
<b>M2</b>	<b>Re</b>	339	<b>138</b>	41%	289	<b>128</b>	44%	214	<b>115</b>	54%
	<b>Pro</b>	251	<b>135</b>	54%	288*	<b>217</b>	75%	239*	<b>237</b>	99%
<b>Total mastères</b>	<b>1377</b>	<b>657</b>	<b>48%</b>	<b>1201</b>	<b>700</b>	<b>58%</b>	<b>1206</b>	<b>804</b>	<b>66%</b>	
<b>Total diplômés (L3 + M2)</b>	<b>838</b>			<b>935</b>			<b>1013</b>			

\*Ce nombre n'inclut pas les étudiants de(s) mastère(s) Professionnel(s) **nouvellement** habilité(s) durant l'année universitaire. Il inclut les inscriptions pour soutenance de mémoire.

Tableau 2 : L'évolution des diplômes octroyés en doctorat et habilitation universitaire

Doctorat et habilitation universitaire						
Année	2018		2019		2020	
	Doctorat	Habilitation	Doctorat	Habilitation	Doctorat	Habilitation
<b>Diplômes en</b>						
Sciences de gestion	53	2	37	2	27	1
Sciences économiques	27	4	14	3	13	0
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>6</b>	<b>51</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>1</b>
<b>Total diplômés (doctorat+habilitation)</b>	<b>86</b>		<b>56</b>		<b>41</b>	

## Annexe.2

# CHARTRE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA FSEGT

## PRÉAMBULE

La crédibilité pédagogique et la légitimité scientifique de la FSEGT se fondent sur le respect des valeurs éthiques et des normes de la vie académique dont découlent les règles de fonctionnement et les activités universitaires dans leur ensemble.

La présente charte d'éthique et de déontologie réaffirme les grands principes issus de normes universelles et de valeurs sociétales et constitue un outil de référence qui guide la vie universitaire et inspire les codes de conduite et les règlements qui en découlent.

Chaque membre de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis s'engage à partager la démarche morale et méthodologique de l'institution, respecter l'éthique et la déontologie universitaires et combattre les dérives.

Par l'adhésion à la présente charte, les membres et les partenaires de la FSEGT (corps professoral, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants, cadre administratif et technique) assurent légitimité et considération à l'ensemble des réalisations et des actions de l'institution dont les valeurs qui orientent son fonctionnement sont : **Partage, Respect, Éthique, Transparence et Équité.**

## 1- Intégrité et Vérité scientifique

Dans sa quête de savoir, le rôle fondamental de toute institution universitaire est la recherche de la vérité scientifique qui suppose un esprit de rigueur et le respect des exigences d'intégrité et de probité. Ces principes fondamentaux sont constitutifs de la mise en discussion des savoirs que la FSEGT transmet et produit.

La recherche scientifique doit être fondée sur l'honnêteté académique qui requiert la confrontation des points de vue, la rigueur intellectuelle, la pertinence des sources, la compétence, l'expérimentation et l'observation critique des faits.

La quête de vérité académique dépend étroitement de la rigueur des méthodes mises en œuvre pour la production de résultats remplissant les conditions d'objectivité et d'impartialité. De la même manière, la recherche de la vérité ne saurait se concevoir sans le refus de la corruption sous toutes ses formes, de la fraude et du plagiat. Ce qui implique l'obligation du respect des fondements de la vérité scientifique par tous les chercheurs et les étudiants de la FSEGT.

## 2- Liberté académique et partage des connaissances

La FSEGT garantit le respect de la liberté académique dans le choix des thématiques de l'enseignement et de la recherche. Par la revendication de cette liberté, les membres de la FSEGT soutiennent le partage des connaissances comme leur transmission.

L'expression d'opinions critiques s'opère en toute conscience professionnelle, dans le respect des droits d'autrui et sans risque de censure ni répression.

La liberté académique est aussi soumise au respect des lois, des obligations universitaires et des valeurs de la présente charte et de ses normes déontologiques. Toute activité d'enseignement et de recherche à la FSEGT est soumise au devoir d'intégrité personnelle et de loyauté envers l'institution. L'appartenance à la FSEGT implique ainsi systématiquement l'obligation de partage des connaissances détenues par ses membres avec leurs pairs et leurs étudiants. La connaissance scientifique ne peut évoluer qu'à travers le partage.

### 1-3- Respect mutuel

Tous les membres de la FSEGT sont tenus de respecter les lois et règlements qui les concernent ainsi que les valeurs et normes déontologiques de la présente charte dans l'exercice de leurs activités. Toute forme de violence symbolique, physique ou verbale est strictement interdite, quel que soit le niveau hiérarchique des acteurs.

De la même manière, la FSEGT, ses membres et ses partenaires s'engagent à favoriser un climat de respect mutuel qui garantit un traitement respectueux et équitable des personnes, quelles que soient leurs affectations, leurs attributions ou leurs niveaux hiérarchiques.

### 1-4- Équité et Objectivité

Un traitement équitable des divers membres de la FSEGT engage la responsabilité de l'institution. Toute forme de discrimination qu'elle soit sociale, religieuse, ethnique, de genre ou autre, doit être proscrite à la fois dans les relations entre les membres de la FSEGT et dans l'accomplissement des tâches d'enseignement et de recherche.

Au sein de sa communauté, la FSEGT favorise une présentation équilibrée et équitable d'opinions différentes sans exclure l'affirmation de points de vue critiques. L'objectivité et l'impartialité sont les exigences primordiales lors des procédures de nomination, d'évaluation et de promotion. De même, l'organisation et le déroulement des examens reposent sur un traitement équitable des étudiants, fondé sur les critères d'objectivité et d'impartialité. Les membres de la FSEGT ainsi que ses partenaires s'engagent à respecter ces principes et ces règles de comportement.

### 1-5- Responsabilité communautaire

La responsabilité de l'institution est avant tout de garantir la qualité de la formation des étudiants et d'œuvrer au rayonnement scientifique et culturel de la collectivité.

Cette responsabilité se développe grâce à une gestion démocratique et éthique de l'institution, la reconnaissance de la complémentarité des disciplines, la recherche de la qualité, la promotion de l'excellence scientifique et l'ouverture à la critique.

La FSEGT est le garant d'un climat interne propice à l'accomplissement de cette mission. Il lui revient de procéder à une révision des plans d'études et de leurs contenus ainsi qu'à une évaluation continue de l'enseignement prodigué. Les cadres académiques, administratifs ou techniques sont tenus de favoriser une atmosphère de travail stimulante permettant de répondre aux attentes du développement professionnel et de l'accomplissement personnel des collaborateurs.

De la part du corps professoral, l'accomplissement de cette mission suppose la qualification de leurs compétences et la transmission du savoir par les dispositifs pédagogiques les plus appropriés.

Les membres de la FSEGT doivent utiliser à bon escient les ressources mises à leur disposition et faire preuve de disponibilité à l'égard de leur institution. Quel que soit leur statut, enseignant-chercheur, administratif ou étudiants, leur comportement doit être guidé par les cinq valeurs suivantes : **P**artage, **R**espect, **É**thique, **T**ransparence et **É**quité.

**Annexe.3 : La liste des formations en mastères à la FSEGT**

ملاحظات الجامعة	Intitulé du diplôme et de ses parcours	تسمية الشهادة ومسالكها	نوع الشهادة	مجال التكوين حسب المذكرة الإطارية	اللجنة	إنهاء التاهيل	سنة التاهيل (الدفعة) و / أو إعادة التاهيل	المؤسسة
Ok	MP en Ingénierie de l'Information pour la Gestion d'Entreprises	الماجستير المهني في هندسة المعلومات للتصرف في المؤسسات/إعلامية نظم معلومات المؤسسات	الماجستير المهني	العلوم والتكنولوجيا	الإعلامية	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MP en Affaires commerciales internationales	الماجستير المهني في الأعمال التجارية الدولية (يوجد نظام عن بعد)	الماجستير المهني	العلوم الاقتصادية والتصرف	العلوم الاقتصادية	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MP en Evaluation et gestion des risques en finance et assurance	الماجستير المهني في التقييم والتصرف في المخاطر في المالية والتأمين	الماجستير المهني	العلوم الاقتصادية والتصرف	العلوم الاقتصادية	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MR en économie du développement	ماجستير البحث في اقتصاد التنمية	ماجستير البحث	العلوم الاقتصادية والتصرف	العلوم الاقتصادية	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MR en Méthodes quantitatives	ماجستير البحث في الطرق الكمية	ماجستير البحث	العلوم الاقتصادية والتصرف	العلوم الاقتصادية	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MR en Sciences économiques :Economie et finance internationales	ماجستير البحث في العلوم الاقتصادية : الاقتصاد والمالية الدوليان	ماجستير البحث	العلوم الاقتصادية والتصرف	العلوم الاقتصادية	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MR en Sciences économiques : Economie monétaire et bancaire	ماجستير البحث في العلوم الاقتصادية : الاقتصاد النقدي والبنكي	ماجستير البحث	العلوم الاقتصادية والتصرف	العلوم الاقتصادية	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس

ok	MR en Sciences économiques: Analyse et Politique Economiques	ماجستير البحث في العلوم الاقتصادية : التحليل والسياسة الاقتصادية	ماجستير البحث	الطب والصيدلة وعلوم الصحة والطب البيطري	العلوم الاقتصادية	2023-2024	2020-2021	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MP en comptabilité: comptabilité financière	الماجستير المهني في المحاسبة: المحاسبة المالية	الماجستير المهني	العلوم الاقتصادية وعلوم والتصرف	علوم التصرف	2022-2023	2019-2020	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MP en marketing: distribution	الماجستير المهني في التسويق : التوزيع	الماجستير المهني	العلوم الاقتصادية وعلوم والتصرف	علوم التصرف	2022-2023	2019-2020	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MR en Business administration	ماجستير بحث في إدارة الأعمال	ماجستير البحث	العلوم الاقتصادية وعلوم والتصرف	علوم التصرف	2022-2023	2019-2020	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MP en Management: digital management	الماجستير المهني في إدارة الأعمال: إدارة الأعمال الرقمية	ماجستير المهني	العلوم الاقتصادية وعلوم والتصرف	علوم التصرف	2022-2023	2019-2020	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MP en entrepreneuriat: entrepreneuriat et management des projets	الماجستير المهني في ريادة الأعمال: ريادة الأعمال وإدارة المشاريع	ماجستير المهني	العلوم الاقتصادية وعلوم والتصرف	علوم التصرف	2022-2023	2019-2020	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MR en Marketing	ماجستير بحث في التسويق	ماجستير البحث	العلوم الاقتصادية وعلوم والتصرف	علوم التصرف	2022-2023	2019-2020	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MR en finance	ماجستير بحث في المالية	ماجستير البحث	العلوم الاقتصادية والتصرف	علوم التصرف	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MP en marketing: communication, marketing et digital	ماجستير مهني في التسويق: التسويق والاتصالات الرقمية	ماجستير المهني	العلوم الاقتصادية وعلوم والتصرف	علوم التصرف	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MR en Comptabilité	ماجستير بحث في المحاسبة	ماجستير البحث	العلوم الاقتصادية والتصرف	علوم التصرف	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MP en administration économique et sociale: planification de l'éducation (à distance)	ماجستير مهني في الإدارة الاقتصادية والاجتماعية: التخطيط التربوي (عن بعد)	ماجستير المهني	العلوم الاقتصادية والتصرف	العلوم الاقتصادية	2023-2024	2020-2021	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس
ok	MP en comptabilité: comptabilité financière (à distance)	ماجستير مهني في المحاسبة : المحاسبة المالية ( عن بعد)	ماجستير المهني	العلوم الاقتصادية والتصرف	علوم التصرف	2021-2022	2018-2019	كلية العلوم الاقتصادية والتصرف بتونس